sacré de l'obéissance pour quiconque veut être l'enfant vrai et fidèle de cette Eglise. Et alors il me semble qu'une même pensée s'est présentée à tous les esprits. C'est vrai, depuis un temps trop long un nuage sombre obscurcit notre ciel. Une épreuve douloureuse afflige nos âmes, et des prières ferventes et des sacrifices généreux montent vers le Seigneur. Prières et sacrifices n'ont pas été vains. Ceux de qui une soumission pleine, entière, filiale était si ardemment désirée se sont soumis. Dans un document signé par chacun, ils viennent d'exprimer leurs regrets à l'auguste représentant du Saint-Siège parmi nous, et c'est ajouter à la joie de cette fête, il me semble, que de l'annoncer à cette noble assistance.

La réponse de l'autorité juste et miséricordieuse à la fois ne se fera pas attendre. Puissent les tristes événements qui nous ont tant affligés prendre fin pour le bien des âmes et la consolation de l'Eglise.

SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS

Cérémonie religieuse

LE vendredi, 2 août, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, présidait une cérémonie de vêture et de profession chez les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Saint-Laurent.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Bernadette Thibault, de Sainte-Rose,dite Soeur Marie-de-Sainte-Françoise ; Bernadette Beaulieu, de Nominingue, dite Soeur Marie-de-Saint-Bernard-de-Rodez ; Béatrice Bourque, de Beaumont, N.-B., dite Soeur Marie-de-Sainte-Priscilla ; Teresa Sullivan, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Hiltrude, *vocales;* Azella Bérichon, de Saint-Augustin, dite Soeur Marie-de-Saint-Rolland ; Corona Perreault, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Rosalia, *coadjutrices.*

Ont prononcé les voeux temporaires : Soeurs Marie-de-